

Jalon 27

Une stratégie publique est mise en œuvre pour que la **chaîne de valeur alimentaire** contribue **largement** aux engagements climatiques du Québec

Pourquoi ce jalon ?

- Le système alimentaire est responsable d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Le secteur agricole à lui seul émet 10 % des GES de la province (Gouvernement du Québec, 2022). La consommation alimentaire d'une personne au Québec représente en moyenne 15 à 21 % des émissions de GES liées à son empreinte carbone (Agez *et al.*, 2023 ; ISQ, 2018).
- Le secteur bioalimentaire et les activités qui y sont liées peuvent donc jouer un rôle crucial, non seulement dans la réduction de leurs émissions, mais aussi à l'atteinte des objectifs climatiques de l'ensemble du territoire.
- Le gouvernement québécois s'est engagé à réduire de 37,5 % ses émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030, et à atteindre la carboneutralité en 2050. Plusieurs plans y contribuent, notamment le Plan pour une économie verte 2030, la Stratégie de valorisation de la matière organique, et le Plan d'agriculture durable. Les actions proposées se concentrent sur le secteur agricole, les circuits courts et le gaspillage alimentaire, mais sans donner beaucoup de détails concrets sur les façons de réduire les émissions à leur source.
- Une chaîne de valeur alimentaire inclut non seulement les activités liées à la production et à la vente de la nourriture, mais aussi les intrants (ex. énergie, machinerie, emballages) et les services (ex. conseil agronomique, marketing) nécessaires pour donner la valeur attendue à un type de produit. La FAO (2015) propose plutôt une définition de la chaîne de valeur durable, qui fait référence non seulement à sa rentabilité, mais aussi aux impacts de ses activités sur la société et les écosystèmes. Afin d'atteindre la vision souhaitée proposée dans le cadre du défi alimentaire, la chaîne de valeur alimentaire québécoise devrait amorcer cette transformation.
- Une stratégie publique, basée sur des données scientifiques probantes avec l'approche de cycle de vie, permettrait une planification des changements à amorcer, des objectifs, des enjeux, des limites et des impacts indésirables. Elle devrait inclure la chaîne de valeur dans son ensemble, s'arrimer avec les engagements du Québec, inclure l'adaptation aux changements climatiques et s'assurer de la cohérence des actions planifiées afin de tenter d'éviter les effets rebonds. Les aliments issus de cette chaîne de valeur pourraient également gagner en réputation en termes de durabilité.

Qui doit être mobilisé ?



**Entreprises du secteur
bioalimentaire**



**Organismes
de financement**



Gouvernements



**Personnes et organisations
consommatrices**

Ressources

[FAO \(2015\). Développer des chaînes de valeurs alimentaires durables – Principes directeurs](#)

Agez, M., *et al.* (2023). Carbon footprint of consumption in Canada and its provinces based on a regionalized input-output table. En préparation

[ISQ \(2022\). Empreinte carbone des ménages au Québec, 2018](#)